

Projet de Rapport moral du Conseil d'Administration

à l'attention des membres d'AGTER

AG AGTER du 24 septembre 2021

En septembre dernier, le précédent rapport moral soulignait nos motivations communes et les valeurs fondatrices d'aGter, toujours présentes et d'extrême actualité. Devant les limites des dispositifs actuels d'action et de création de connaissances et la nécessité de prendre en compte les savoirs locaux, AGTER, en toute indépendance, à l'échelle internationale, cherche à ouvrir des espaces de mutualisation, d'analyses comparées et de débats, en impliquant le plus grand nombre possible de citoyens, pour contribuer à la réduction des inégalités sociales, la préservation de l'écosphère, la démocratie et l'amélioration de la gouvernance des ressources naturelles. Nous gardons tout cela en tête.

Ce rappel des intentions qui nous lie dans l'action, importait particulièrement après une année de tensions au sein du CA concernant le calendrier et les modalités de la transition à l'approche du départ en retraite de Michel Merlet, principal co-fondateur de l'association qu'il a dirigée jusqu'en août 2020, moment où Mathieu Perdriault a pris la fonction de Coordinateur.

L'association est restée dans l'incertitude financière pendant une bonne partie de l'année 2020 et même jusqu'au début de l'année 2021. Michel Merlet est entré en retraite progressive avec le maintien de 40 % de son activité jusqu'au 31 juin 2021. Mathieu Perdriault a été ensuite seul salarié jusqu'en septembre de cette année où Audrey Boursicot, recrutée à l'unanimité du Conseil d'administration, a pu rejoindre l'effectif salarié. Bien que le programme de travail avait été pensé en tenant compte des évolutions au sein de l'équipe, une partie des activités a dû être repoussée.

Mais aGter, a néanmoins avancé ces derniers mois. Les activités mises en œuvre doivent beaucoup à l'investissement bénévole de quelques membres. Ce qui démontre à quel point le développement des activités de l'association et leur portée peuvent encore considérablement s'accroître. Espérons que davantage d'entre nous y contribuerons. Faisons en sorte de mieux coordonner et mettre à profit chaque contribution.

Le chantier sur la gouvernance d'aGter, dont le besoin avait été évoqué lors de la dernière AG, n'a pas encore démarré. De nouvelles modalités de travail ont toutefois commencé à être mises en œuvre dans l'optique de mieux mettre à profit la réflexion collective, les connaissances et les analyses des différents membres de l'association, tant du point de vue du fond que du point de vue de l'orientation stratégique de l'association. Ces deux dimensions appellent à être approfondies à l'avenir pour que l'association continue d'évoluer et de remplir les missions qu'elle se donne.

Le Forum des luttes pour la terre et les ressources naturelles (FLT) a été ouvert en mai. Il est organisé avec CERAI, les organisations paysannes co-organisatrices du FMAT2016 (CONTAG – COPROFAM, ROPPA, Ekta Parishad), les composantes Européennes, Ouest et Centre Africaines de la Via Campesina, la Convergence globale des luttes pour la terre l'eau et les semences paysannes en Afrique de l'Ouest, la Confédération paysanne et le Collectif Tany pour la défense des terres malgaches (ces trois dernières organisations ayant participé au FMAT2016). La première discussion thématique consacrée aux Sans Terre et à

l'avenir des communs dans le monde constitue un précédent qui ouvre des horizons positifs en vue de l'organisation des prochains échanges prévus.

Cette dynamique, particulièrement lourde à démarrer dans un contexte de pandémie qui a mobilisé les réseaux paysans sur d'autres priorités, a été possible grâce la constitution d'une équipe de volontaires en service civique et de stagiaires (Camille Hubert Bonasera et Viviana Solano, toutes deux membres de l'association, et Pierre André Duffrene), et grâce à l'implication bénévole majeure (à hauteur d'un quasi mi-temps depuis 2019) de Christian Castellanet.

Les échanges entre adhérents autour d'états des lieux régionaux de l'accaparement des terres, souhaités par Elena Lazos et Omar Bessaoud, avec d'autres, pour améliorer l'interconnaissance des membres de l'association et notre analyse collective, pourront constituer d'importantes contributions aux travaux du Forum.

AGTER poursuit le développement de son dispositif de cours en ligne articulé au FLT qui a été installé en 2020 en lien avec CERAI, membre institutionnel de l'association. Le potentiel de ce nouvel outil pour développer le partage d'expériences à l'échelle mondiale et l'analyse collective vers des propositions, est grand. Depuis son lancement, quatre sessions du cours dédié aux outils d'analyse au service de l'action contre l'accaparement des terres et une session du cours sur les outils d'analyse au service de l'action pour des régimes fonciers non discriminatoires à l'égard des femmes ont réuni plus de 100 participant.e.s de quatre continents. Très participatives, en mobilisant chacune 20 à 30 membres d'organisations paysannes, d'ONGs et d'organismes de recherche, elles ont abouti à une quinzaine d'études de cas publiables. Elles ouvrent des perspectives de collaboration avec de nombreuses organisations. Leur mise en œuvre n'aurait jamais pu atteindre ces résultats sans le fort investissement bénévole de Christian Castellanet, Denis Pommier et Emma Tyrou. Un groupe de travail de plusieurs membres s'est mobilisé autour de la problématique de la gouvernance des ressources forestières grâce à l'appui actif de Samir El Ouaamari pour concevoir un nouveau cours en ligne sur ce sujet. Un autre groupe, composé entre autres par Coline Sauzion, Paolo Groppo, Hélène Guétat-Bernard, Elena Lazos et Patricia Castillo a commencé à échanger sur les problématiques d'accès des femmes aux ressources naturelles, en vue d'une nouvelle version du cours en ligne portant sur cette thématique ainsi que d'une contribution à la discussion dédiée du Forum des luttes pour la terre et les ressources naturelles.

Le développement des liens d'Agter avec le monde universitaire a bénéficié de l'investissement d'Emma Tyrou qui a favorisé la mise en place d'une convention entre notre association et le Centre d'Economie de l'Université Paris-Nord. Sur le terrain des études, la proposition d'un projet de recherche-action en partenariat avec l'UACDDDD et Enda Sénégal sur le thème « genre et foncier », auquel ont largement concouru Coline Sauzion et Samir El Ouaamari, a été accepté par le Comité technique Foncier et Développement. Avec CERAI, nous avons pris position sur le document du Comité des droits économiques, sociaux et culturels relatif à l'accès à la terre.

Avec un investissement bénévole également déterminant, des actions sont menées spécifiquement sur la gouvernance du foncier et des ressources naturelles en Europe. aGter plaide pour l'introduction de la question foncière dans les travaux de la plate-forme française « Pour une autre PAC » dont elle est membre avec 40 autres organisations. Avec Terre de Liens, elle a continué, grâce à Robert Levesque, à animer la Coalition foncière, créée à l'initiative d'aGter, de Terre de Liens et de la Confédération Paysanne; France Nature Environnement et Notre affaire à tous y participent activement. La Coalition a été consultée et a fait des propositions d'amendements, repris par des députés de différents

partis, dans le cadre des débats du projet de loi français sur le contrôle des marchés d'actions de sociétés agricoles. D'autre part, un groupe s'est constitué pour publier une tribune sur le projet de loi climat. Par ailleurs, avec Terre de Liens, AGTER est intervenue dans le projet Ruralization au niveau européen sur les mécanismes de concentration des terres en lien avec les marchés fonciers. De plus, l'association a mené à son terme cette année le projet « Chartes foncières locales en Nouvelle Aquitaine » qui consiste, en partenariat avec cette région française, à susciter et faire aboutir des débats de territoires pour une gestion concertée du foncier assurant la préservation et le partage du foncier. Cette intervention pour expérimenter de nouvelles pratiques de gouvernance des territoires avec des élus locaux et les acteurs du foncier est une première du genre pour AGTER. Elle doit beaucoup à l'investissement de Gérard Leras depuis 5 ans.

Au niveau du financement les nouvelles sont plutôt encourageantes :

- Les sessions de e-cours ont permis d'atteindre l'équilibre financier en 2020;
- De nouveaux financements ont été obtenus en 2021 pour les participants aux cours ILC de la part du CTFD ;
- La fondation Léopold Meyer a accepté de soutenir aGter à nouveau pour l'ensemble de ses activités sur la période 2021-2023. Ce soutien est lié à un protocole d'entente avec Terre de Liens pour développer des synergies, comme nous l'avons fait depuis 2018, sur nos activités en France et en Europe ; c'est une opportunité pour élargir notre réseau de partenaires français et européens.

Aujourd'hui, le travail d'aGter est essentiel. Au regard de l'urgence extrême à intervenir pour sortir du chaos climatique et des inégalités sociales, pour préserver un écosystème viable et une justice sociale, nous devons appuyer les organisations sociales porteuses de changements fondamentaux et être attentifs aux nouvelles formes de militance qui émergent face à l'inertie dont font preuve nos sociétés face aux enjeux vitaux de l'humanité. La crise sanitaire a révélé l'actualité des questions soulevées par AGTER depuis son origine.

Il y a encore fort à faire. Et le travail d'aGter ne vaut que par l'implication de ses membres salariés et bénévoles. Impliquons-nous toutes et tous dans le processus du Forum des luttes pour la terre, les cours en ligne, les mouvements autour de la préservation et du partage de la terre dans nos pays et régions respectives. Intervenons pour que la gouvernance partagée de notre écosystème, de la terre, de l'eau et des autres ressources naturelles permette le respect effectif des droits de tout être humain à une vie digne.